



Dossier suivi par Marie Lebarque, Technicienne zones humides

**Pré-diagnostic des zones humides
M. CHOPIN
Commune de Champlat-et-Boujacourt
Compte-rendu du 01/12/2016**

• **Contexte**



Figure 1 : Localisation du secteur étudié.

Section	Numéro parcelle	Localisation
B	26	Route de Champlat

Figure 2 : Parcelle cadastrale étudiée.

La parcelle n'est concernée par aucun zonage zones humides de la DREAL CA.

• Le Pré-diagnostic

La méthode de pré-diagnostic appliquée par les services du Parc est celle citée dans la note « Intégration de l'enjeu zone humide dans les documents d'urbanisme en Champagne-Ardenne » de la DREAL Champagne-Ardenne. L'analyse de terrain a consisté en l'étude de la flore et la réalisation de sondages pédologiques pour compléter l'expertise.

1) Observation de la flore

La parcelle correspond à une végétation de terrain vague. La saison automnale/hivernale étant bien avancée, l'inventaire n'a pu être exhaustif. Toutefois, aucune espèce de zones humides n'a été recensée.



Figure 3 : illustrations de la parcelle 26.

2) Observation du sol

La technicienne zones humides du Parc a réalisé deux sondages pédologiques afin de vérifier le type de sol (figure 4).



Figure 4 : localisation des sondages pédologiques réalisés.



Figure 5 : profil de sol du sondage S1.



Figure 6 : profil de sol du sondage S2.

La profondeur des sondages pédologiques réalisés a atteint 70 centimètres. L'expertise rend compte de l'absence totale de traces d'hydromorphie. Aucun sol de zone humide n'a été rencontré.